

filie de boutique d'une veuve qui tenait un magasin d'épicerie. Cette veuve, qu'on nommait madame Molard, me connaissait, depuis quelques années, comme un commissionnaire intelligent et fidèle; elle s'était aperçue de la passion réciproque qui existait entre Henriette et moi; et comme elle n'entrevoyait dans nos sentimens qu'un but légitime, elle nous laissait la faculté de pouvoir nous les exprimer; elle étendit même ses bontés jusqu'à me proposer de remplacer un de ses commis qui sortait de son magasin. J'acceptai sa proposition avec reconnaissance, et au bout d'une année, elle fut si satisfaite de mon zèle, qu'elle me promit de m'unir à Henriette, lorsque j'aurais atteint mes vingt et un ans, en m'assurant que l'oncle d'Henriette ne refuserait pas d'y consentir. Cette promesse m'encouragea tellement, que si j'eusse pu faire au-delà de ce que je faisais, rien ne m'eût paru difficile.

L'oncle d'Henriette était un marin, presque toujours en courses, et qui, n'ayant point d'enfant, aimait sa nièce comme si elle eût été sa fille. Henriette était douce d'une physionomie très agréable, mais peu régulière; sa taille était bien prise, quoique médiocre: elle avait l'œil doux; son caractère était froid; elle poussait l'économie au-delà des justes bornes; son penchant dominant était l'intérêt, et tout service qui eût exigé de sa part le sacrifice d'un écu, ne pouvait avoir prise sur son cœur, eût-on été son plus cher ami. La connaissance que j'avais de son penchant à l'avarice était pour moi la source d'un vil déplaisir. J'essayais vainement de le déraciner: elle m'écoutait sans humeur, à la vérité; mais elle restait incorrigible.

A continuer.

DE LA TAILLE DES ARBRES.

La taille des arbres se faisant ordinairement en Canada, à la fin de Mars et dans le cours d'Avril, nous pensons que le morceau suivant, extrait en substance du *Nouveau Parfait Jardinier*, aura son utilité.

“ La taille des arbres fruitiers a pour résultat de leur donner une figure agréable, de les faire fructifier et de les conserver. La taille consiste à retrancher d'un arbre les branches inutiles, celles qui ont porté précédemment une trop grande abondance de fruits, et celles qui semblent destinées à ne rien produire.

“ Quant aux branches à conserver, il convient de les tailler à une longueur proportionnée à la force et à la vigueur de l'arbre, en sorte qu'il faut que chaque branche taillée produise, à son extrémité, d'autres branches pour la figure et pour le fruit.

“ La taille des arbres doit être regardée comme une espèce de remède, surtout à l'égard de ceux qui sont languissans. On taille